

## Documents concernant la santé publique disponibles en français

Élément ou catégorie	Description	Public principal	Comment l'obtenir
<b>Général</b>			
Lavez-vous les mains	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Document d'information pour les patients et les visiteurs – Infections des plaies opératoires (IPO)</li> <li>• Rapports sur le respect de l'hygiène des mains</li> <li>• Dépliant Protégez des vies en vous lavant les mains</li> </ul>	Professionnels de la santé  Information pour le public	<a href="http://www.health.gov.on.ca/securit edespateurs/public/hh/hh_pub.html">http://www.health.gov.on.ca/securit edespateurs/public/hh/hh_pub.html</a>
Calendrier des vaccinations financées par les fonds publics en Ontario	Documents instructifs concernant les immunisations recommandées : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendriers de vaccination</li> <li>• Affiche</li> <li>• Âges minimaux et intervalles recommandés</li> </ul>	Professionnels de la santé  Bureaux de santé	Service d'approvisionnement médicopharmaceutique du gouvernement de l'Ontario (SAMPGO)  Appelez votre bureau de santé publique

## Division de la santé publique

Élément ou catégorie	Description	Public principal	Comment l'obtenir
Le virus de la grippe H1N1	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuille de renseignements pour les parents</li> <li>• Modèle de lettre pour les directions d'école</li> <li>• Affiche pour les enfants</li> <li>• Affiche pour les adolescents</li> <li>• Affiche pour les parents</li> <li>• Affiche pour les enseignants</li> <li>• Affiche générique</li> <li>• Évaluation des symptômes de la grippe pour les enfants de MOINS de 5 ans</li> <li>• Évaluation des symptômes de la grippe pour les adultes et les enfants de PLUS de 5 ans</li> <li>• La grippe H1N1 – Une nouvelle souche de grippe</li> <li>• Vaccins</li> <li>• Restez en bonne santé et prévenez la propagation de la grippe</li> <li>• Quoi faire si vous êtes malade</li> </ul>	Public Écoles	<a href="http://www.health.gov.on.ca/fr/ccom/flu/h1n1/public/schools.aspx">http://www.health.gov.on.ca/fr/ccom/flu/h1n1/public/schools.aspx</a>  <a href="http://www.health.gov.on.ca/fr/ccom/flu/">http://www.health.gov.on.ca/fr/ccom/flu/</a>  <a href="http://www.health.gov.on.ca/fr/ccom/flu/h1n1/public/tools/assessment/default.aspx">http://www.health.gov.on.ca/fr/ccom/flu/h1n1/public/tools/assessment/default.aspx</a>
Entreposage et manipulation des vaccins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affiche sur l'entreposage et la manipulation des vaccins et autres documents de sensibilisation à utiliser dans les cabinets médicaux et les bureaux de santé</li> </ul>	Professionnels de la santé  Bureaux de santé	Service d'approvisionnement médicamenteux du gouvernement de l'Ontario (SAMPGO)  Appelez votre bureau de santé publique.
Carnet personnel d'immunisation	Carte jaune bilingue remise aux patients ou aux parents des nourrissons afin de faire le suivi des immunisations d'une personne.	Public	Médecin de famille

Élément ou catégorie	Description	Public principal	Comment l'obtenir
<b>Feuilles de renseignements</b>			
Immunisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaccin antipneumococcique conjugué</li> <li>• Vaccin conjugué contre le méningocoque de souche C</li> <li>• Vaccin conjugué contre le méningocoque de souche C : enfants de 12 ans (en 7<sup>e</sup> année) ou jeunes de 15 à 19 ans</li> <li>• Vaccin contre la varicelle</li> <li>• Immunisation : le meilleur moyen de se protéger</li> <li>• Le vaccin contre la rage</li> <li>• Le vaccin contre l'hépatite B</li> <li>• Le vaccin contre l'hépatite B pour enfants</li> <li>• Vaccin antidiphtérique et antitétanique (dT)</li> <li>• Vaccin antidiphtérique, antitétanique et antipoliomyélitique (dT-Polio)</li> <li>• Vaccin antipneumococcique – polysaccharide - pour les enfants de deux ans et plus</li> <li>• Vaccin antipoliomyélitique inactivé (VPI)</li> <li>• Vaccin associé DCT-polio contre la coqueluche, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite</li> <li>• Vaccin associé DCT-polio-Hib contre la coqueluche, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et l'Haemophilus Influenzae de type B</li> <li>• Vaccin contre l'Haemophilus de type B chez les enfants (Hib)</li> <li>• Vaccin ROR antirougeoleux, antiourlien et antirubéoleux</li> <li>• Infos sur le VPH à l'intention des filles.</li> </ul>	Professionnels de la santé  Public	<a href="http://www.health.gov.on.ca/fr/publications/pub_immun.aspx">http://www.health.gov.on.ca/fr/publications/pub_immun.aspx</a>  <a href="http://www.health.gov.on.ca/fr/ms/hpv/">http://www.health.gov.on.ca/fr/ms/hpv/</a>

Élément ou catégorie	Description	Public principal	Comment l'obtenir
Santé environnementale	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Risques associés au lait non pasteurisé</li> <li>● Sécurité des aliments</li> <li>● En cas de panne d'électricité</li> <li>● Manipulation sécuritaire de la nourriture</li> <li>● Sécurité de l'eau</li> <li>● Botulisme</li> <li>● Le colibacille</li> <li>● Listeria</li> </ul>	Public	<p><a href="http://www.health.gov.on.ca/fr/public/publications/pub_foodsafe.aspx">http://www.health.gov.on.ca/fr/public/publications/pub_foodsafe.aspx</a></p> <p><a href="http://www.health.gov.on.ca/fr/public/publications/pub_disease.aspx">http://www.health.gov.on.ca/fr/public/publications/pub_disease.aspx</a></p>
Préparation pour les urgences	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Listes de contrôle pour trousse de survie personnelle Soyez prêts : Ayez un plan</li> <li>2. Comment utiliser l'eau sans danger pendant un « avis de faire bouillir l'eau »</li> <li>3. À bas les microbes! Les faits sur les germes.</li> </ol>	Public	<p><a href="http://www.health.gov.on.ca/fr/public/programs/emu/">http://www.health.gov.on.ca/fr/public/programs/emu/</a></p> <p><a href="http://www.health.gov.on.ca/french/publicf/pubf/foodsafef/watersafetyf.html">http://www.health.gov.on.ca/french/publicf/pubf/foodsafef/watersafetyf.html</a></p> <p><a href="http://www.health.gov.on.ca/en/public/programs/emu/emerg_prep/bug_out_mn.aspx">http://www.health.gov.on.ca/en/public/programs/emu/emerg_prep/bug_out_mn.aspx</a></p> <p>(Anglais et Français )</p>

## Division de la santé publique

Élément ou catégorie	Description	Public principal	Comment l'obtenir
Programme de vaccination de rattrapage contre les oreillons	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépliant sur les oreillons</li> <li>• Feuille de renseignements sur les oreillons</li> </ul>	Professionnels de la santé Étudiants Public	<a href="http://www.health.gov.on.ca/cs/mumps/french/">http://www.health.gov.on.ca/cs/mumps/french/</a>
Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS)</li> <li>• Questions et réponses sur le SRAS</li> </ul>	Public	<a href="http://www.health.gov.on.ca/fr/public/publications/pub_sars.aspx">http://www.health.gov.on.ca/fr/public/publications/pub_sars.aspx</a>
<b>Pratiques exemplaires</b>			
Services en français	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide qui aide les conseils de santé à fournir des programmes de santé publique en français ainsi que des services aux habitants francophones des communautés de leur circonscription</li> </ul>	Public Bureaux de santé	<a href="http://www.health.gov.on.ca/french/providersf/programf/pubhealthf/oph_standardsf/ophsf/resourcesf.html">http://www.health.gov.on.ca/french/providersf/programf/pubhealthf/oph_standardsf/ophsf/resourcesf.html</a>
Plan ontarien de lutte contre la pandémie de grippe de 2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donne un aperçu de la version intégrale du Plan ontarien de lutte contre la grippe pandémique et est conçu pour éclairer la préparation locale et la planification de l'intervention.</li> </ul>	Public Professionnels de la santé	<a href="http://www.health.gov.on.ca/french/providersf/programf/emuf/pan_fluf/pan_flu_planf.html">http://www.health.gov.on.ca/french/providersf/programf/emuf/pan_fluf/pan_flu_planf.html</a>
Protocole d'entreposage et de manipulation des vaccins	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocole d'entreposage et de manipulation des vaccins.</li> </ul>	Professionnels de la santé Bureaux de santé Pharmacies	Appelez votre bureau de santé publique.

Élément ou catégorie	Description	Public principal	Comment l'obtenir
		Fournisseurs de vaccins financés par les fonds publics	
Comité consultatif provincial des maladies infectieuses (CCPMI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pratiques exemplaires en matière de nettoyage, de désinfection et de stérilisation</li> <li>• Document sur les pratiques exemplaires de gestion du <i>Clostridium difficile</i> dans tous les établissements de soins de santé</li> <li>• Prévention des maladies respiratoires fébriles</li> <li>• Pratiques exemplaires pour les programmes de prévention et de lutte contre les infections en Ontario</li> <li>• Pratiques exemplaires d'hygiène des mains pour tous les lieux de soins</li> <li>• Pratiques exemplaires relatives à la prévention et à la lutte contre les infections au staphylocoque doré résistant et aux entérocoques</li> <li>• Infections transmissibles sexuellement – Recommandations pour des pratiques optimales en gestion des cas et localisation des contacts</li> <li>• Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé chez les patients et les pensionnaires d'établissements de santé</li> </ul>	Professionnels de la santé  Tous les établissements de soins de santé  Bureaux de santé	<a href="http://www.health.gov.on.ca/english/providers/program/infectious/pidac/pidac_mn.html">http://www.health.gov.on.ca/english/providers/program/infectious/pidac/pidac_mn.html</a>  (Anglais et Français)
Guide des directives liées à l'évaluation des risques pour la santé relatifs aux petits réseaux d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide d'inspection du transport de l'eau potable par camion-citerne</li> <li>• Mesures à prendre en cas de dépassement de la norme prescrite à l'égard du plomb dans l'eau potable conformément au Règlement de l'Ontario 170/03</li> </ul>	Professionnels de la santé  Public  Bureaux de santé	<a href="http://www.health.gov.on.ca/french/providers/program/pubhealthf/oph_standardsf/ophsf/guidancef.html">http://www.health.gov.on.ca/french/providers/program/pubhealthf/oph_standardsf/ophsf/guidancef.html</a>

## Division de la santé publique

Élément ou catégorie	Description	Public principal	Comment l'obtenir
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mesures à prendre en cas de résultats d'analyse insatisfaisants relatifs à la qualité de l'eau potable : Document de soutien au Protocole concernant l'eau potable du programme Salubrité de l'eau (avril 2009)</li> </ul>		
Grippe H1N1 - Ressources pour les professionnels : directives et outils	<ul style="list-style-type: none"> <li>Système de santé</li> <li>Services ambulatoires</li> <li>Établissements de garde d'enfants</li> <li>Établissements éducatifs</li> <li>Services des urgences</li> <li>Groupes confessionnels</li> <li>Premières nations</li> <li>Foyers de groupe</li> <li>Établissements de soins à domicile</li> <li>Services de soins de longue durée</li> <li>Pharmacies</li> <li>Planification des activités parascolaires pour les enfants d'âge scolaire</li> <li>Établissements de soins préhospitaliers</li> <li>Les refuges</li> <li>Camps d'été</li> <li>Ressources supplémentaires</li> <li>Documents archivés</li> </ul>	Professionnels de la santé Bureaux de santé	<a href="http://www.health.gov.on.ca/fr/ccom/flu/h1n1/pro/">http://www.health.gov.on.ca/fr/ccom/flu/h1n1/pro/</a>
<b>Formulaires</b>			
Vaccin	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport de gaspillage/exposition à une rupture de la chaîne du froid</li> <li>Rapport d'inspection de maintien de la chaîne du froid</li> <li>Fiche de renvoi de vaccin réutilisable - Bureau de la santé publique</li> <li>Fiche de renvoi de vaccin non réutilisable (altéré ou périmé) - Clients de Toronto</li> <li>Fiche de renvoi de vaccins non réutilisables (altérés ou périmés) - Bureau de la</li> </ul>	Bureaux de santé  Professionnels de la santé	Les formulaires sont inclus dans les trousseaux du programme de vaccination contre la grippe saisonnière ou peuvent être commandés au Service

Élément ou catégorie	Description	Public principal	Comment l'obtenir
	<p>santé publique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande de vaccins pour les programmes scolaires - Bureau de santé publique</li> <li>• Demande de fournitures biologiques pour les clients de la communauté urbaine de Toronto (Code postaux commençant par M uniquement)</li> <li>• Demande de fournitures biologiques pour le service de santé publique</li> </ul>	Pharmaciens	<p>d'approvisionnement médicamenteuse du gouvernement de l'Ontario (SAMPGO)</p> <p>Les formulaires se trouvent aussi à :</p> <p><a href="http://www.forms.ssb.gov.on.ca/mb/ssb/forms/ssbforms.nsf?OpenDatabase&amp;ENV=WWF">http://www.forms.ssb.gov.on.ca/mb/ssb/forms/ssbforms.nsf?OpenDatabase&amp;ENV=WWF</a></p>
<b>Rapports et initiatives</b>			
Médecin hygiéniste en chef	<p>Rapport du médecin hygiéniste en chef sur la gestion de l'écllosion de listériose survenue en 2008 en Ontario</p> <p>Grippe H1N1 en Ontario: Rapport du médecin hygiéniste en chef de L'Ontario</p> <p>Rapport de 2007 du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario (Disponible sur demande auprès du Bureau du médecin hygiéniste en chef)</p>	<p>Professionnels de la santé Public Bureaux de santé</p>	<p><a href="http://www.health.gov.on.ca/french/providers/pub/listeria/listeriosis%20outbreak_rep_fr_20090417.pdf">http://www.health.gov.on.ca/french/providers/pub/listeria/listeriosis%20outbreak_rep_fr_20090417.pdf</a></p> <p><a href="http://www.health.gov.on.ca/en/comm/fluh1n1/pro/docs/oh9100_report_fr.pdf">http://www.health.gov.on.ca/en/comm/fluh1n1/pro/docs/oh9100_report_fr.pdf</a></p>

Élément ou catégorie	Description	Public principal	Comment l'obtenir
Rapports de groupes de travail et de comités	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. De la vision à l'action: Un plan pour établir l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (2005)</li> <li>2. Partir sur de nouvelles bases: Un plan pour établir en Ontario une agence de santé publique (2006)</li> <li>3. Revitalisation de la capacité d'intervention des services de santé public de l'Ontario : Rapport final du Comité D'examen de la capacité d'intervention</li> <li>4. Pour le bien de la santé publique : Un plan d'action Rapport final (2004)</li> <li>5. Rapport initial sur la santé publique</li> </ol>	<p>Professionnels de la santé</p> <p>Bureaux de santé</p>	<p><a href="http://www.health.gov.on.ca/french/public/pubf/ministry_reportsf/agency_05f/agencyf.html">http://www.health.gov.on.ca/french/public/pubf/ministry_reportsf/agency_05f/agencyf.html</a></p> <p><a href="http://www.health.gov.on.ca/french/public/pubf/ministry_reportsf/agency_06f/agencyf.html">http://www.health.gov.on.ca/french/public/pubf/ministry_reportsf/agency_06f/agencyf.html</a></p> <p><a href="http://www.health.gov.on.ca/french/public/pubf/ministry_reportsf/capacity_review06f/capacity_review06f.pdf">http://www.health.gov.on.ca/french/public/pubf/ministry_reportsf/capacity_review06f/capacity_review06f.pdf</a></p> <p><a href="http://www.health.gov.on.ca/french/public/pubf/ministry_reportsf/walker04f/walker04_mnf.html">http://www.health.gov.on.ca/french/public/pubf/ministry_reportsf/walker04f/walker04_mnf.html</a></p> <p><a href="http://www.health.gov.on.ca/french/public/pubf/pubhealthf/init_reportf/indexf.html">http://www.health.gov.on.ca/french/public/pubf/pubhealthf/init_reportf/indexf.html</a></p>
Opération Protection de la Santé	Opération Protection de la Santé est un plan d'action triennal audacieux qui vise à insuffler un nouveau dynamisme à notre système de santé publique en prévenant les menaces sanitaires et en promouvant la santé des Ontariens.	<p>Public</p> <p>Professionnels de la santé</p> <p>Bureaux de santé</p>	<p><a href="http://www.health.gov.on.ca/french/public/pubf/ministry_reportsf/consumer_04f/oper_healthprotectionf.html">http://www.health.gov.on.ca/french/public/pubf/ministry_reportsf/consumer_04f/oper_healthprotectionf.html</a></p>

## Division de la santé publique

Élément ou catégorie	Description	Public principal	Comment l'obtenir
Normes de santé publique de l'Ontario	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publiées par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée sous forme de lignes directrices relatives à la fourniture de programmes et de services de santé obligatoires.</li> </ul> <p><b>Ressources générales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Fondement juridique des Normes et des protocoles</li> <li>Documents d'orientation</li> <li>Modèles logiques</li> <li>Services en français</li> <li>Coup d'œil sur les Normes et les protocoles selon diverses perspectives</li> <li>Comparaison des Normes de 2008 et des Lignes directrices de 1997</li> <li>Liens relatifs à la santé publique</li> </ul>	Professionnels de la santé  Bureaux de santé	<a href="http://www.health.gov.on.ca/french/providers/program/pubhealth/oph_standardsf/ophsf/indexf.html">http://www.health.gov.on.ca/french/providers/program/pubhealth/oph_standardsf/ophsf/indexf.html</a>
<b>Bureaux de santé</b>			
Bureaux de santé	Beaucoup de bureaux de santé de la province possèdent de la documentation en français, y compris des documents d'éducation du public et des renseignements sur le virus de la grippe H1N1.  À noter : Contrairement aux organismes gouvernementaux, les 36 bureaux de santé locaux ne sont pas assujettis à la <i>Loi sur les services en français</i> (LSF) car ils en sont exemptés en tant que « conseils locaux » au sens de la <i>Loi sur les affaires municipales</i> et n'entrent pas dans la définition d'« organisme gouvernemental » de la LSF. Par conséquent, même si les conseils locaux de santé reçoivent un financement provincial (du ministère de la Santé et des Soins de longue durée, du ministère de la Promotion de la santé et du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse), à l'instar des municipalités et d'autres organismes, ils ne sont pas assujettis à la LSF.	Professionnels de la santé  Public	Appelez votre bureau de santé publique

Élément ou catégorie	Description	Public principal	Comment l'obtenir
	<p>Le conseil d'une municipalité d'une région désignée par la LSF pourrait adopter un règlement administratif prévoyant que l'administration municipale s'effectue en anglais et en français et que tous ou certains services municipaux au public sont offerts dans les deux langues. Quand une municipalité adopte un règlement de ce type, elle pourrait préciser que le conseil de santé fournit des services en français.</p> <p>Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a publié en 2008 un guide à l'intention des 36 conseils locaux de santé pour les aider à répondre aux besoins des francophones de leurs communautés. Ce document se trouve à :</p> <p><a href="http://www.health.gov.on.ca/french/providersf/programf/pubhealthf/oph_standardsf/oph_sf/resourcesf.html">http://www.health.gov.on.ca/french/providersf/programf/pubhealthf/oph_standardsf/oph_sf/resourcesf.html</a></p>		